



Mairie
26600 La Roche de Glun
Pays de l'Hermitage
Département de la Drôme

PORTAIL FAMILLE

Chers Parents,

Quelques changements pour cette rentrée concernant l'inscription de vos enfants aux services périscolaires.

Vous allez avoir accès par internet, à un « portail famille ».

Ce portail va vous permettre d'effectuer certaines démarches en ligne pour simplifier votre quotidien, comme inscrire vos enfants à la cantine, à la garderie, recevoir vos factures par mail.

Pour cela il est très important que votre **adresse mail soit lisible** dans le dossier d'inscription et que celui-ci soit rendu en mairie le plus tôt possible afin de pouvoir créer votre dossier informatiquement avant la rentrée.

Vous recevrez par mail un identifiant pour accéder à ce portail et ensuite effectuer les inscriptions de vos enfants.

Comment inscrire vos enfants ?

- Pour la cantine : vous pouvez inscrire sur le portail le jour même jusqu'à 9h
- Pour la garderie (du matin et du soir) : vous pouvez inscrire sur le portail la veille jusqu'à 23h59

Si vous rencontrez des difficultés, je me tiens à votre disposition.

Nathalie FAUGIER
Responsable des services périscolaires